

Accompagnement au sevrage tabagique de la femme

N°DPC : 59332525132



Format
e-learning



Durée
7h



Public
Sage-
femme



Pré-requis
Être titulaire
d'un diplôme
d'État de docteur
en maïeutique

Objectifs pédagogiques :

En fin de parcours, les sages-femmes ayant suivi ce programme intégré seront capables de :

- Améliorer leurs pratiques professionnelles pour un meilleur repérage et évaluation du statut nicotique de leurs patientes.
- Comprendre les spécificités du tabagisme chez la femme, notamment la femme enceinte.
- Acquérir les compétences pour repérer, prévenir et accompagner le sevrage tabagique.
- Développer des outils d'entretien motivationnel et d'intervention brève adaptés à la pratique de sage-femme.
- Savoir prescrire et suivre les traitements de substitution nicotinique

Déroulé pédagogique :

2h

Premier tour d'audit clinique (EPP)

3h

Cours e-learning

Questionnaire pré-formation

1. Tabagisme chez la femme : quelles spécificités ?
2. Dépendance et mécanismes d'addiction
3. Repérage, prévention et intervention
4. Parcours de soins de la patiente
5. Études de cas
6. Conclusion & Synthèse[LC1]

Questionnaire post-formation

2h

Second tour d'audit clinique (EPP)

Compétences visées :

En fin de parcours, les sages-femmes ayant suivi ce programme intégré seront capables de :

Domaine	Compétences acquises
Connaissances cliniques	<ul style="list-style-type: none">• Expliquer les spécificités du tabagisme féminin et ses effets sur la grossesse, le fœtus et le nouveau-né• Décrire les mécanismes de la dépendance nicotinique (physique, psychologique, comportementale)
Repérage & évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer le statut tabagique d'une patiente (échelles validées, CO-testeur)• Réaliser un repérage précoce et une intervention brève (RPIB) en consultation
Accompagnement au sevrage	<ul style="list-style-type: none">• Conduire un entretien motivationnel adapté à la pratique de sage-femme• Prescrire et conseiller les substituts nicotiques et autres traitements (dont la vape)• Proposer un accompagnement individuel et collectif (ateliers, groupes de parole, entourage)
Coordination du parcours de soins	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser le réseau de soins et les dispositifs de coordination (plateformes d'appui...)• Assurer un suivi au long cours en lien avec le médecin traitant et/ou le gynécologue
Amélioration des pratiques (EPP)	<ul style="list-style-type: none">• Analyser ses pratiques cliniques par rapport aux recommandations via un audit en deux tours• Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration personnalisé